LE PREMIER MINISTRE L'A AFFIRMÉ HIER À L'APN :

«La réconciliation nationale sera menée à son terme»

«Le processus de réconciliation nationale sera mené à son terme». C'est là l'un des axes majeurs du plan d'action du gouvernement que le Premier ministre a présenté hier devant les membres de l'APN.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - «Les dossiers encore latents des victimes de la tragédie nationale, toutes catégories confondues, bénéficieront d'un suivi rigoureux jusqu'à leur clôture. Des dispositions nouvelles seront introduites en matière de protection et de réinsertion des victimes et de ceux ayant contribué au retour de la paix et de la stabilité», a en effet soutenu Abdelamalek Sellal, faisant part de nouvelles dispositions en matière de protection et de réinsertion des victimes et de ceux ayant contribué au retour de la paix et de la stabilité.

Et entre autres de ces mesures, le Premier ministre a annoncé l'annulation, la semaine dernière, des décisions «abusives» d'interdictions de sortie du territoire pour plusieurs individus. Sellal qui n'a pas été jusqu'à identifier la catégorie de personnes concernées par cette décision, a précisé, néanmoins, que «ces personnes seront libres de circuler et de sortir de l'Algérie sans aucun problème». Cela dit, le maintien de cette politique de «main tendue» à l'endroit des «égarés » qui font acte de repentance, ne signifie en rien l'abandon de la lutte antiterroriste. Bien au contraire, celle-ci sera menée à travers toutes les actions pour consolider la sécurité nationale et combattra, sans relâche, toute forme de criminalité.

Autre sujet à controverse ces jours-ci, celui de l'exploitation du gaz de schiste. A ce propos, le Premier ministre a tenu à préciser que cela «n'est pas pour aujourd'hui». «Nous avons adopté un nouveau texte sur le gaz de schiste et nous devons expliquer à nos citoyennes et citoyens qu'on ne peut se dérober à son exploitation à long terme». Un texte portant sur un programme de 11 forages de ce gaz non conventionnel, précisant dans la foulée que dans les cinq prochaines années, dans le secteur de l'énergie, il s'agira de préparer l'exploitation à long terme du gaz de schiste par des forages pilotes afin de définir les procédés de production des hydrocarbures non conventionnels. Pour Sellal, l'option du gaz de schiste, relève d'un impératif dicté par le besoin d'assurer la sécurité énergétique de l'Algérie à très long terme. Il s'agira pour le pays de conforter ses réserves de pétrole et de gaz, respectivement de 12 milliards de barils et 4 000 milliards de m³, à défaut de ne pouvoir plus exporter dans les volumes actuels à l'horizon 2030 puisque nous ne pourrons couvriri que la demande nationale, a précisé encore le Premier ministre.

A noter que la présentation par le Premier ministre du plan d'action de son gouvernement a vu la totalité des députés présents, le FFS ayant renoncé à l'occasion au gel des activités en plénière, tout comme les partis de l'Alliance de l'Algérie verte qui ont décidé, à l'ultime instant, de ne pas boycotter les débats y inhérents.

M. K.

Photo : NewPress

Sellal annonce de nouvelles dispositions.

L'OPPOSITION ET LE PLAN D'ACTION SELLAL

Entre «manques» et «contradictions»

La présentation hier par le Premier ministre, du plan du gouvernement, s'est faite devant un hémicycle de l'APN plein comme un œuf, avec la présence de presque tous les députés, toutes tendances confondues.

Une présence massive remarquable, surtout celle de l'opposition dont la présence à ces débats était incertaine jusqu'au dernier moment. Namane Laouer, du groupe parlementaire de l'AAV (Alliance de l'Algérie Verte), s'interroge de prime abord sur l'opportunité de présenter un nouveau plan d'action quand le bilan du précédent exercice «n'a pas été présenté». Cela dit, le député du MSP trouve la mouture présentée par Abdelmalek Sellal manquant terriblement de «chiffres et d'échéanciers de concrétisation des promesses avancées». Ce qui, ajoute-t-il, «nous aurait permis de contrôler l'action de l'exécutif. Mais je pense qu'il y a une volonté politique manifeste, abstraction de l'absence délibérée de chiffres. Ce n'est pas une feuille de route nouvelle». Et d'ironiser en faisant remarquer que les 26 députés à intervenir en premier sont du FLN et du RND, qui se sont inscrits en «catimini», selon notre interlocuteur. Pour sa part, Lakhdar Benkhellaf du Front pour la justice et le développement (FJD) abonde dans le même sens, estimant qu'un gouvernement part et un autre arrive sans présentation de bilan du précédent.

«Depuis 1997, seuls quatre exécutifs ont présenté leurs bilans sur les 13 qui ont eu à se succéder, en défiance de l'article 84 de la Constitution. Je pense sincèrement que le gouvernement ne vient au parlement que quand il en a besoin», a soutenu le bras droit de Abdallah Djaballah.

De son côté, le chef du groupe parlementaire du Parti des travailleurs (PT) trouve le plan d'action du gouvernement truffé «d'insuffisances» et de «contradictions».

«Situer le seuil de chômage à 9,8% relève d'un non sens quand on sait que même les pré-emplois, ceux qui travaillent à temps partiel sont comptabilisés comme étant travailleurs à plein-temps», dit Ramdhane Taâzibt, ajoutant : «Nous ne sommes pas du tout satisfaits de ce plan d'action».

M. K.

CONSTITUTION

Abdelkader Boukhamkham (ex-FIS) dit non à Ouyahia

Invité à prendre part aux consultations autour de la mouture de la nouvelle Constitution, l'ancien dirigeant du Front islamique dissous (FIS), Abdelkader Boukhamkham, a décliné l'invitation. Dans une lettre à Ahmed Ouyahia, datée du 29 mai dernier et rendue publique hier dimanche, Boukhamkham a exprimé son étonnement de se voir inviter en tant que personnalité nationale et non en tant que «dirigeant et membre fondateur du Front islamique du salut». Il s'est dit aussi étonné que l'invitation lui soit adressée alors qu'il est toujours interdit d'exercer ses droits civiques et politiques. «Cette interdiction est puisée de l'article 26 de la loi portant charte pour la paix et la réconciliation nationale (…), de plus, je suis invité alors que je suis toujours sous contrôle judiciaire, à cause de ma participation à la marche pour Ghaza en janvier 2009.»

Abdelkader Boukhamkham a rappelé, dans sa lettre, les positions de l'ex-FIS exprimées en date du 31 mars 2014. Le directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, aura donc manqué d'impliquer l'ancienne direction politique du FIS dissous dans sa démarche. Il devra se suffire de l'adhésion de l'ex-émir de l'AIS, Madani Mezrag.

S. A. I.

BENFLIS DÉNONCE L'ENSEMBLE DU PROCESSUS :

«Un gouvernement et une APN illégitimes. Un plan d'action qui n'en est pas un» !

C'est sans concession aucune que Ali Benflis appréciera la soumission, par Abdelmalek Sellal, du plan d'action du gouvernement à l'Assemblée populaire nationale, depuis hier dimanche. Pour Benflis, c'est simple : c'en est là «un gouvernement illégitime qui présente à une Assemblée, elle-même en déficit de légitimité, un plan d'action qui n'en est pas un» !

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - Pour l'ancien chef de gouvernement et deux fois candidat aux présidentielles en 2004 et en 2014, le gouvernement Sellal est déjà lui-même, «une anomalie institutionnelle. Il n'appartient à aucune catégorie de gouvernement connu dans le monde», tranche-t-il dans une déclaration rendue publique hier dans l'après-midi. Pour cause, n'étant pas un gouvernement émanant d'une majorité parlementaire, «(…) il n'est pas non plus un gouvernement d'ouverture car toutes les tentatives désespérées du régime en place en ce sens ont essuyé des refus systématiques des forces politiques sollicitées». Pas même qu'il ne soit «un gouvernement de compétences nationales qu'un consensus des forces politiques et sociales auraient choisi comme option dans l'intérêt du pays».

Pour Ali Benflis, en fait de gouvernement, il ne s'agit que «d'un produit d'une volonté personnelle (de Bouteflika ndlr) sans légitimité confortée par un régime politique complaisant». C'est donc l'ensemble du processus et même de l'édifice institutionnel que l'ancien SG du FLN épingle sans ménagement. Ainsi, et en plus du gouvernement, «le procès en illégitimité de l'Assemblée populaire nationale n'a même pas besoin d'être instruit. Il fait l'objet d'un jugement unanime prononcé dès son investiture, il y'a deux ans. Bien mieux, même des partis qui y sont représentés réclament sa dissolution au motif de sa non représentativité».

Produit d'une fraude où la logique des quotas avaient effectivement prévalu, cette Assemblée se voit invitée à se prononcer sur ce que Benflis appelle un «plan d'action qui n'en est pas un» ! Un plan d'action dont le souci, lit-on toujours dans la même déclaration, est de faire illusion : «Que le pays est gouverné alors qu'il ne l'est plus, qu'il (le régime en place) a un projet pour le pays alors qu'il n'est guidé que par le sien propre et que le pays avance alors qu'il est maintenu , contraint et forcé, dans l'immobilisme et la stagnation». Pour couronner le tout, Benflis ajoutera cette remarque assassine : «Comment ne pas relever le manque de sérieux, la précipitation et l'improvisation lorsque l'on se réfère aux délais exceptionnellement courts —cinq jours — impartis à l'élaboration d'un plan d'action pour les cinq années à venir ?». Un plan d'action qui, par ailleurs, relève encore Ali Benflis, se distingue par «la hâte, le tâtonnement et l'indigence de la réflexion», faisant que l'on s'y contente de «reprendre des engagements anciens non tenus. Un plan qui se résume à des slogans plus qu'à des mesures concrètes».

Il est désormais clair que Ali Benflis se place en position d'opposition frontale au régime Bouteflika. Opposition qu'il veut cette fois visible et de tous les jours.

K. A.